

L'ALENA CONJUGUÉ AU PASSÉ, AU PRÉSENT ET AU FUTUR

L'intégration régionale 3.0
et les défis de l'interconnexion

SOUS LA DIRECTION DE
MICHÈLE RIOUX
CHRISTIAN DEBLOCK
ET LAURENT VIAU

PRÉFACE DE
STEPHEN CLARKSON

 Presses
de l'Université
du Québec

Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418 657-4399

Télécopieur : 418 657-2096

Courriel : puq@puq.ca

Internet : www.puq.ca

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Diffusion/Distribution :

CANADA Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Tél. : 450 434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE AFPU-D – Association française des Presses d'université
Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél. : 01 60 07 82 99

BELGIQUE Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél. : 02 736 68 47

SUISSE Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél. : 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Table des matières

Préface	IX
<i>Stephen Clarkson</i>	
Introduction	1
<i>Michèle Rioux et Laurent Viau</i>	
L'émergence d'un modèle d'intégration 2.0	2
La construction des Amériques: les limites d'une intégration par le marché	5
Les nouvelles trajectoires d'intégration	11
Le modèle d'intégration ALENA à bout de souffle	11
Bibliographie	14

PARTIE 1

LE RÉGIONALISME D'UN POINT DE VUE THÉORIQUE

CHAPITRE 1. LA ZLEA COMME MODÈLE INSTITUTIONNEL	19
<i>Christian Deblock</i>	
Le régionalisme comme laboratoire institutionnel	20
Le régionalisme et les alliances stratégiques	23
Des propos d'étape	26
La ZLEA comme modèle d'intégration concurrentielle	27
Un projet multidimensionnel	30
L'intégration négative et l'intégration positive	31
Bibliographie	36
CHAPITRE 2. LA POLITIQUE COMMERCIALE DES ÉTATS-UNIS	39
<i>Christian Deblock</i>	
Les lectures théoriques – Les approches systémistes	39
Le réalisme économique	39

L'internationalisme libéral.....	42
Conclusion.....	47
Bibliographie.....	47

PARTIE 2

L'INTÉGRATION DANS LES AMÉRIQUES

CHAPITRE 3. LE LIBRE-ÉCHANGE PAR DÉFAUT..... 53

Dorval Brunelle et Christian Deblock

Les deux paradoxes autour du libre-échange.....	54
Le premier paradoxe.....	54
Le deuxième paradoxe.....	55
La commission Macdonald.....	56
Y a-t-il encore une alternative au libre-échange canado-américain?.....	57
Bibliographie.....	61

CHAPITRE 4. LE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN:

LE JOKER DES ÉTATS-UNIS?..... 63

Christian Deblock et Michèle Rioux

L'intégration et la polarisation des échanges.....	64
Le repli continental et le déficit extérieur.....	65
La nouvelle politique économique canadienne et mexicaine.....	68
Une forteresse Amérique?.....	70
Bibliographie.....	72

CHAPITRE 5. LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LE CANADA

ET LE MEXIQUE DEPUIS L'ALENA:

UN POINT DE VUE CANADIEN..... 73

Christian Deblock, Afef Benessaïeh et Marie-Paule L'Heureux

Les relations Canada-Mexique et l'ALENA.....	74
Du libre-échange aux politiques stratégiques.....	77
Le Mexique, partenaire stratégique du Canada.....	80
Bibliographie.....	82

CHAPITRE 6. LA POLITIQUE COMMERCIALE MEXICAINE

DE SALINAS À FOX..... 85

Mathieu Arès

Le bilatéralisme commercial, un bilan.....	86
Le bilan économique: un franc succès.....	88
Le bilan politique: une forte dépendance.....	90
Au-delà du commerce.....	90
Bibliographie.....	93

CHAPITRE 7. DU LIBRE-ÉCHANGE PAR DÉFAUT

AU LIBRE-ÉCHANGE EN DÉFAUT..... 95

Dorval Brunelle et Christian Deblock

L'ALENA, un accord de grande portée au contenu évolutif.....	100
Le libre-échange en défaut.....	103
Bibliographie.....	103

CHAPITRE 8. IL ÉTAIT UNE FOIS DANS LES AMÉRIQUES...

LE PROJET ENVOLÉ DE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE..... 105

Christian Deblock

Le projet de ZLEA, la nouvelle dynamique des négociations.....	108
Deux conceptions opposées de l'intégration.....	112
Les ambitions du projet des Amériques.....	114
Bibliographie.....	116

CHAPITRE 9. LES ENJEUX THÉORIQUES

DE LA RECONNEXION NORD-SUD..... 119

Henri Regnault et Christian Deblock

L'évolution des formes « régionales » Nord-Sud.....	119
Les relations Nord-Sud et l'articulation des systèmes régionaux entre eux et avec le cadre multilatéral.....	125
Une typologie des ACR.....	125
Pour conclure.....	129
Bibliographie.....	130

CHAPITRE 10. LE QUÉBEC APRÈS 20 ANS DE LIBRE-ÉCHANGE

AVEC LES ÉTATS-UNIS..... 133

Gilbert Gagné et Laurent Viau

Les espoirs.....	133
La croissance économique et la convergence macroéconomique.....	137
Éviter le protectionnisme américain.....	139
Les craintes.....	140
Bibliographie.....	141

CHAPITRE 11. LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE:

ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA CHINE?..... 143

Christian Deblock et Michèle Rioux

Un partenariat économique renforcé avec l'UE.....	148
Bibliographie.....	151

PARTIE 3**LES DÉBATS SOCIAUX ET L'INTÉGRATION RÉGIONALE****CHAPITRE 12. LE DÉBAT SUR LES EFFETS SOCIAUX**

DU LIBRE-ÉCHANGE..... 155

Afef Benessaïeh

Les ententes parallèles sur le travail et l'environnement..... 155

Le rôle de l'État..... 157

Les alternatives proposées..... 158

Les éléments de synthèse..... 160

Le marché, l'État et la société..... 160

Conclusion..... 161

Bibliographie..... 162

CHAPITRE 13. LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION

AU LIBRE-ÉCHANGE DANS LES AMÉRIQUES

ET LA CONSTITUTION D'UNE ALLIANCE

SOCIALE CONTINENTALE..... 165

Dorval Brunelle et Christian Deblock

L'opposition contre l'ALENA aux États-Unis:

Alliance for Responsible Trade (ART)..... 166

L'opposition au Mexique: la RMACL..... 168

Les oppositions au Canada et au Québec:

Common Frontiers et RQIC..... 170

L'opposition à la ZLEA..... 171

Les alternatives pour les Amériques

et l'Alliance sociale continentale..... 174

Bibliographie..... 175

CHAPITRE 14. L'EFFET DES ACCORDS DE COMMERCE

SUR LES NORMES DU TRAVAIL:

QUELQUES PISTES DE RECHERCHE..... 177

Dorval Brunelle

La méthode..... 182

Conclusion..... 184

Bibliographie..... 186

CHAPITRE 15. HUMANISER LE COMMERCE: LE TRAVAIL

DANS LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS..... 187

Michèle Rioux et Christian Deblock

Un chapitre « travail » ou un accord parallèle..... 192

L'application des lois et la clause de non-dérogation..... 197

Les mécanismes institutionnels et la résolution des litiges..... 199

L'avenir des clauses sociales dans les ALE..... 202

Bibliographie..... 203

CHAPITRE 16. LA MONDIALISATION, LA RÉGIONALISATION

ET LES QUESTIONS IDENTITAIRES: LE CANADA,

LE QUÉBEC ET L'EXCEPTION CULTURELLE..... 205

Gilbert Gagné

L'exception culturelle comme condition de la régionalisation

et de la mondialisation..... 208

Bibliographie..... 211

CHAPITRE 17. LA CONVENTION INTERNATIONALE

SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

ET LE DILEMME CULTURE-COMMERCE..... 213

Gilbert Gagné

Le projet de Convention internationale

sur la diversité culturelle (CIDC)..... 213

Conclusion..... 218

Bibliographie..... 219

PARTIE 4**DES ÉTUDES DE CAS SUR L'INTÉGRATION RÉGIONALE****CHAPITRE 18. L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE CONTINENTALE**

ET SES EFFETS SUR LES GOUVERNEMENTS

INFRA-ÉTATIQUES: DE L'ALE À L'ALENA ET AU-DELÀ..... 223

Dorval Brunelle, Yves Bélanger et Christian Deblock

Les dispositions qui affectent les gouvernements

infra-étatiques en Amérique du Nord: l'ALENA..... 223

Les défis de l'intégration économique

et les nouvelles pratiques..... 226

Bibliographie..... 233

CHAPITRE 19. L'ÉVOLUTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CANADIENNES EN AMÉRIQUE DU NORD:

LES DÉFIS D'UNE INTÉGRATION EN PROFONDEUR..... 235

Michèle Rioux

Les télécommunications canadiennes dans l'orbite

de la stratégie globale américaine..... 236

Plus de concurrence et moins de réglementation

dans le secteur des télécommunications?..... 241

La réglementation toujours aussi importante..... 241

La concentration et les politiques de concurrence..... 243

La stratégie canadienne dans un contexte d'intégration en profondeur des télécommunications nord-américaines	248
Bibliographie.....	249
CHAPITRE 20. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL CANADIEN FACE À L'INTÉGRATION CONTINENTALE DE L'INDUSTRIE DE LA DÉFENSE	
<i>Yves Bélanger et Pierre Fournier</i>	251
Le cheminement de l'option continentale.....	251
L'incidence de la continentalisation sur le profil industriel régional.....	256
Conclusion.....	261
Bibliographie.....	262
CHAPITRE 21. LE CHEMINEMENT DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE DE DÉFENSE AU SEIN DU CEIM	
<i>Yves Bélanger</i>	265
1985-1989 : Sous la double influence des gouvernements Reagan et Mulroney.....	266
1989-2001 : Récolter les dividendes de la paix?.....	269
2001-2011 : L'Amérique repart en guerre	271
Dans quelle direction poursuivre?	273
Bibliographie.....	274
Conclusion	277
<i>Michèle Rioux</i>	
Notices biographiques.....	281

Introduction

MICHÈLE RIOUX
LAURENT VIAU

L'émergence d'un modèle d'intégration en Amérique du Nord a constitué une deuxième génération de processus d'intégration avec comme modèle l'ALENA. Aujourd'hui, les enjeux sont différents et peut-être sommes-nous à l'aube de nouveaux processus d'intégration mettant en cause les interactions entre les grandes régions du monde et les normes et institutions juridiques et politiques qui organisent les économies nationales, mais qui ne cadrent pas nécessairement avec les interconnexions de plus en plus fortes d'un monde en transformation.

L'idée à l'origine de cet ouvrage est de rassembler un ensemble de contributions à la recherche portant sur le modèle de régionalisme développé en Amérique du Nord. Nous avons sélectionné les textes produits par les membres du centre d'études sur l'intégration et la mondialisation en fonction de deux objectifs précis, le premier étant d'obtenir une sélection susceptible de faire état du développement des recherches au cours des vingt-cinq dernières années et le second étant de créer un ensemble qui puisse établir les liens de complémentarité entre les nombreux aspects et sujets développés par les chercheurs afin d'en tirer un ouvrage collectif qui serait tout autant un bilan qu'un tremplin vers une nouvelle étape d'un travail d'équipe dont la profondeur et l'étendue nous apparaissaient assez significatives pour justifier la réalisation de cette publication.

Chapitre 12

EXTRAITS DE:

Benessaïeh, Afef, «Le débat sur les effets sociaux du libre-échange», *Continentalisation*, Cahier de recherche n° 96-7, Montréal, CEIM, septembre 1996.

LE DÉBAT SUR LES EFFETS SOCIAUX DU LIBRE-ÉCHANGE

AFEF BENESSAIEH

Les ententes parallèles sur le travail et l'environnement

Une majorité de groupes sociaux s'entend sur ce point : les deux accords parallèles ne sont pas satisfaisants et leur portée est extrêmement limitée. Aux États-Unis, les syndicats ont refusé de reconnaître les ajouts apportés à l'entente économique par l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT)¹. Au Canada, la Fédération canadienne du travail et le Congrès du travail du Canada n'ont pas révisé leurs critiques à l'égard de l'ALENA. Enfin, au Mexique, la Confédération des travailleurs du Mexique (syndicat officiel) a partagé avec les associations patronales et économiques, une certaine satisfaction face au respect de la souveraineté nationale garanti par l'accord parallèle.

1. Pour plusieurs auteurs, l'accord sur le travail est une entente purement formelle, qui ne garantit pas suffisamment une amélioration des standards sociaux de la région; voir par exemple: J. Stanford, S. Sinclair et C. Elwell, *Social Dumping under North American Free Trade*, Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives, 1993; A. Weston, *Free Trade with a Human Face? The Social Dimensions of CUSFTA and the proposed NAFTA*, Washington D.C., Inter-American Development Bank, 1993; R. Grinspun, «NAFTA and Neoconservative Transformation: The Impact on Canada and Mexico», *Review of Radical Political Economics*, vol. 24, n° 4, p. 14-29. Ce dernier dit de cet accord qu'il ne serait qu'un faux-semblant.

L'Accord sur le travail ne respecterait pas plusieurs des requêtes mises de l'avant par certaines organisations. Malgré l'énonciation de onze principes concernant l'ensemble de ces exigences dans le préambule de l'ANACT, les trois pays ne seraient liés dans les faits que par « l'obligation générale de veiller à l'application de leur propre législation du travail ». Cela signifie que rien ne garantit la hausse générale de ces normes. De plus, on souligne la portée limitée du mécanisme contraignant de l'Accord, qui ne sanctionne que trois principes sur les onze décrits dans le préambule. Ces trois principes concernent la santé et la sécurité au travail, le travail des enfants et le salaire minimum. Ainsi, les droits syndicaux ne sont pas couverts par cette procédure, même si ce sont justement ceux qui posent problème au Mexique, selon la Coalition québécoise sur les négociations trilatérales (CQNT) et d'autres groupes comme le Réseau canadien d'action (RCA). Malgré l'existence de l'entente parallèle sur le travail dont ils trouvent par ailleurs le contenu fort imprécis, les opposants maintiennent leurs arguments de nature économique contre l'ALENA, qui sont principalement les suivants :

- les firmes canadiennes et américaines pourraient se relocaliser au Mexique, attirées par les bas salaires et les normes de travail peu développées ;
- la compétition mexicaine pourrait peser sur le nivellement par le bas des normes sociales nord-américaines ;
- rien n'indique que la main-d'œuvre non spécialisée possède les ressources pour se déplacer d'un secteur à l'autre (surtout vers les secteurs à haute valeur ajoutée) ;
- en conséquence, le chômage augmenterait au Canada et aux États-Unis, les salaires nord-américains baisseraient ;
- rien n'indique que la croissance de l'économie mexicaine se traduirait par une hausse des salaires locaux, compte tenu de la faiblesse des unions syndicales non contrôlées par le pouvoir politique en place. Ainsi, il n'est pas sûr que cette croissance soit distribuée équitablement à travers la société mexicaine.

Sur la question environnementale, l'insatisfaction est similaire. Les groupes sociaux font tous le lien entre développement économique et dégradation de l'environnement², qui est réfuté par les défenseurs de l'ALENA.

2. Voir le rapport du Canadian Environmental Law Association (1993), qui regroupe plusieurs textes critiques sur cette problématique ; The Canadian Environmental Law Association, *The Canadian Environmental Law Association: Annual Report 1993*, Toronto, CELA, 1993.

L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACE) est d'une portée essentiellement dissuasive à l'égard des investisseurs et des entrepreneurs qui souhaiteraient relocaliser des industries au nord du Mexique, afin de bénéficier des normes environnementales plus basses. De plus, l'accord encourage une plus grande distribution de l'industrialisation au Mexique, ce qui ralentirait la progression de la pollution au nord. Les critiques de l'ALENA persistent néanmoins à affirmer que l'accord entraînera :

- une croissance de l'activité industrielle qui affectera l'environnement, particulièrement au Mexique ;
- des coûts environnementaux avec ou sans croissance, car ils sont également liés à l'intensification des échanges commerciaux, qui consomment des ressources ;
- une dégradation générale de l'environnement nord-américain, dont les normes seront nivelées vers le bas, comme conséquence éventuelle des politiques de concurrence nationales ;
- une relocalisation des firmes au Mexique, qui trouveront un avantage aux standards environnementaux faibles³.

Il n'est pas inintéressant de remarquer que les oppositions à l'accord environnemental sont moins véhémentes que celles concernant l'accord sur le travail. La raison principale tient au fait que l'entente environnementale met en place des mécanismes de consultation qui sont directement reliés au centre exécutif, ce qui lui confère une plus grande efficacité d'action. Le Secrétariat central de la Commission environnementale peut recevoir directement des plaintes, provenant de groupes ou d'individus. Dans le cas de la Commission du travail, ces plaintes sont d'abord filtrées par le personnel des Bureaux d'administration nationale (BAN), avant d'être acheminées vers le Secrétariat si jugées pertinentes.

Le rôle de l'État

La notion de contrat entre société, État et marché revient souvent dans les textes consultés. Elle fait principalement référence à l'après-guerre et aux politiques keynésiennes mises en place dans la plupart des pays industrialisés. Ces politiques ont favorisé une forme de relation réciproque favorable

3. Watson compile les arguments environnementalistes contre l'ALENA, auxquels il répond point par point ; voir : William G. Watson, *Environmental and Labor Standards in the NAFTA*, Toronto, CD Howe Institute, février 1994, p. 3.

entre le capital et la main-d'œuvre, dans laquelle l'État se posait comme un protecteur du bien-être collectif tout en intervenant dans les activités économiques pour permettre un développement national. Aujourd'hui, avec la redéfinition du champ d'intervention gouvernementale, initiée dans les années 1980, et les ouvertures commerciales accrues – dont l'ALENA serait un des produits – ce contrat serait rompu.

La capacité de l'État à agir sur son économie interne est notamment mise en question par l'émergence accrue d'acteurs économiques capables de limiter cette marge de manœuvre. Le libre-échange se traduit ainsi par un surcroît de contraintes économiques s'imposant aux États, qui n'ont plus l'autonomie de naguère pour maîtriser une activité économique nationale de moins en moins contrôlable. Le processus intégratif accentuerait l'érosion du rôle actif que pouvait jouer l'État dans la promotion du bien-être social, en réduisant la capacité gouvernementale à protéger les droits économiques et sociaux des gens. Face à cette éviction progressive de l'État, il conviendrait de contrer cette mise hors-jeu par l'affirmation renouvelée de sa pertinence comme élément central de la vie économique nationale. Étant de nouveau légitimé à agir, l'État pourrait répondre à l'intégration économique par des mesures correctives, dirigées vers la préservation des acquis sociaux nationaux.

Les alternatives proposées

Il serait erroné de croire que les groupes dont nous avons exposé la perspective critique se soient contentés de s'en tenir à un dénigrement systématique de l'ALENA. Ils ont proposé des scénarios alternatifs, qui consistent essentiellement à envisager une meilleure gouvernance politique en économie ouverte.

Sur un plan international, l'ensemble des organisations sociales et syndicales recommande de s'en remettre au multilatéralisme et aux institutions internationales⁴ plutôt qu'au libre-échange à deux ou trois. La libéralisation des échanges sur une base multilatérale pourrait, pour

4. Voir notamment: Congrès du travail du Canada (CTC), *Remarques critiques sur l'aspect économique du projet d'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*, services techniques, 27 février 1992; Alliance for Responsible Trade, Citizens Trade Campaign et The Mexican Action Network on Free Trade (ART-CTC-RMALC), *A Just and Sustainable Trade and Development Initiative for North America*, 24 septembre, 1993; Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CQOLE), *L'entente Mulroney-Reagan, on y perdrait au change*, Document de formation, mai 1988; Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CQOLE), *Danger, libre-échange. La politique sociale canadienne et le libre-échange*, décembre 1986.

un pays comme le Canada, le prémunir de sa dépendance vis-à-vis des États-Unis. Le recours aux accords commerciaux internationaux pourrait, d'autre part, être utile pour l'insertion d'une clause sociale qui renforcerait à l'échelle mondiale la protection des droits des travailleurs. Régionalement, les groupes proposent la création d'institutions politiques pour gérer les conséquences sociales de l'intégration économique. Ainsi, c'est le dialogue entre les gens, et la possibilité pour eux de s'organiser sur une base institutionnelle régionalisée qui leur permettrait de surveiller le processus d'intégration économique.

Sur le plan de la politique interne, les groupes sociaux invoquent un renforcement de l'État-providence et une actualisation des politiques économiques tournées vers le développement national. Des groupes consultés, les organisations canadiennes sont celles qui ont décrit le plan d'action le plus exhaustif⁵. Elles ont proposé un éventail d'actions, allant des politiques régulant l'investissement ou encore réformant la fiscalité, à des mesures d'exception concernant certains secteurs sensibles à protéger, comme la culture, l'agriculture, de même que les ressources énergétiques.

Enfin, et nous terminerons cette seconde section là-dessus, malgré le branle-bas de combat organisé par les différents groupes sociaux qui se sont opposés à l'Accord, et malgré leur volonté de dialoguer avec les pouvoirs publics, leurs critiques n'ont pas été entendues. Toutefois, on peut croire que la signature des ententes parallèles signifie une certaine prise en compte du facteur social dans le processus intégratif. Dans ce sens, l'activisme des groupes sociaux a porté ses fruits, même si c'est modestement.

5. Consulter les publications de la CQNT pour une revue des propositions faites par l'organisation québécoise; voir notamment: Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), *A Quebec Perspective on Alternatives to Hemispheric Integration*, 1995. Voir aussi: John Dillon, «51 Alternatives to NAFTA», dans Réseau canadien d'action (RCA), *Action Dossier, Setting a People's Agenda*, n° 39, 1993, p. 8-11. Lire également J. Faux et T. Lea, «The Road to North American Free Trade: Laissez-faire or a Ladder Up?», dans M.F. Bognanno et K.J. Ready (dir.), *The North American Free Trade Agreement, Labor, Industry and Government Perspectives*, Westport, Quorum Books, 1993, p. 111-112, pour une description des propositions américaines provenant du Mobilization on Development Trade Labor and the Environment (MODTLE), qui mettent surtout l'accent sur un renforcement des conditions de travail (organisme des droits du travail régional, liberté syndicale, obligations pour les firmes de subventionner les infrastructures sociales, souscriptions aux traités internationaux sur les droits humains). À lire aussi: A.A. Zinser, «Is There an Alternative? The Political Constraints on NAFTA», dans V. Bulmer-Thomas, N. Craske et M. Serrano (dir.), *Mexico and the North American Free Trade Agreement, Who Will Benefit?*, New York, St. Martin Press, p. 120-121.

Les éléments de synthèse

Le débat sur la dimension sociale de l'intégration économique a été essentiellement le fait de deux grandes tendances. La première consistait en un débat théorique, se déroulant entre spécialistes de l'Accord, sur les effets sociaux de l'intégration économique. La seconde présentait un caractère véritablement empirique, car elle concernait les différentes prises de positions des groupes sociaux qui se sont impliqués dans un débat transformé en sorte de consultation informelle régionalisée. D'une part, les économistes constituaient les acteurs les plus autorisés à intervenir, selon qu'ils considéraient favorablement ou non le libre-échange en soi. D'autre part, les groupes sociaux, que ce soit les syndicats ou les organisations de citoyens, ont opposé une résistance généralisée à la conclusion d'une entente économique régionale.

Le marché, l'État et la société

Les discussions soulevées par la perspective du projet intégratif peuvent se résumer à une controverse portant principalement sur deux grands thèmes : le statut de l'économie dans la société et le rôle de l'État dans l'économie. Les deux tendances, favorables et opposées au projet, se sont affrontées sur leur compréhension même des statuts du marché, de l'État et du social. Pour les libre-échangistes, l'épanouissement du marché contribue nécessairement au mieux-être social. Les effets de l'intégration économique seraient donc positifs, même s'ils signifient dans l'immédiat des coûts de transition. Pour leurs opposants, le libre-échange est une stratégie menaçante, car le mieux-être social ne pourrait être garanti par les seules performances du marché. Au contraire, il s'agit de déterminer comment la société peut être protégée des effets considérés comme néfastes du marché, qui se traduisent immédiatement par les coûts de transition que représente le passage à une économie véritablement régionale. Ainsi c'est le rôle de l'État qui est en question, pour les uns, il est perturbateur, tandis que pour les autres, l'État doit intervenir pour protéger la société. Enfin, les débats suscités par le projet intégratif ont favorisé, même si indirectement – voire, devrait-on préciser, marginalement –, l'émergence de réflexions critiques qui ont convergé vers une entreprise de redéfinition de l'État, se soldant en outre par l'expression d'un vœu de renouvellement de l'État-providence.

L'issue du débat sur les effets sociaux de l'ALÉNA a été un compromis, certes imparfait, entre les deux optiques antagonistes. Répondant aux inquiétudes des groupes sociaux sur les questions du travail et de

l'environnement, les ententes parallèles sont venues compléter un accord au départ strictement commercial. Ces ententes ont modifié le caractère premier du modèle d'intégration économique nord-américain, en y ajoutant une dimension politique dont il n'était pas question lors de l'amorce des négociations. Elles constituent un compromis parce qu'elles visaient à satisfaire les groupes sociaux, sans indisposer les puristes du libre-échange qui auraient décrié toute intervention politique instituée régionalement. Ainsi, ces ententes constituent un demi-succès pour les uns et les autres. Les libre-échangistes auraient obtenu leur entente économique et leurs opposants, une structure minimale permettant de soumettre à l'arbitrage les problèmes relatifs aux normes de travail.

Dans cette perspective, on peut considérer que l'entente sur le travail constitue un premier pas vers la reconnaissance du fait que des paramètres sociaux doivent limiter le commerce, car celui-ci n'engendre pas nécessairement le progrès social. De cette manière, les ententes parallèles constitueraient des modifications *ad hoc* au projet intégratif nord-américain, qui inclut maintenant des limitations sociales et environnementales. C'est ainsi que la perspective institutionnaliste de l'encastrement du marché dans un cadre social semble particulièrement pertinente, lorsqu'on veut réinterpréter les mécanismes protecteurs établis par les ententes parallèles comme des contraintes venant réduire l'autonomisation accrue des forces économiques ; ce qui imposerait une réinscription du marché à l'intérieur de paramètres sociaux minimalement acceptables. Cette optique nous permettrait de soutenir que la dimension sociale du processus intégratif nord-américain réside maintenant formellement dans les structures correctives érigées par les accords parallèles conclus dans la foulée de l'ALÉNA, en réponse à la prise de conscience politique de problèmes communs accrus par l'intégration économique. Ceci étant, nous pourrions maintenant souligner le fait que la sanction des ententes parallèles représente tout le contraire d'une allégorie aux vertus sociales du marché. Car si le marché régionalisé ne promettait que des lendemains radieux, aucun mécanisme protecteur n'y aurait été annexé.

Conclusion

Malgré l'insatisfaction des groupes sociaux quant au contenu jugé incomplet des ententes parallèles, l'issue du débat montre que leur opposition a été prise en compte. Il s'agit, dès lors, non pas de se réfugier derrière un scepticisme aigri pour décrier ce qui n'est pas couvert par les accords, mais plutôt d'adopter une perspective constructive, et quand même critique. De

cette manière, le travail des organisations sociales pourrait se baser sur ce qui est, et non pas sur ce qui aurait dû être. Ainsi, l'utilisation insistante des mécanismes établis par l'ANACT soulignerait, sinon leur inefficacité, au moins leur insuffisance. Dans ce sens, le débat sur les effets sociaux de l'intégration économique est loin d'avoir été clos avec l'ajout des ententes parallèles. Car il faudrait maintenant compter avec l'action répétée et pressante des organisations sociales, qui pourraient mettre à l'épreuve le fonctionnement des instances établies par ces ententes.

Enfin et pour en finir avec l'alarmisme d'un grand nombre de critiques du libéralisme, le libre-échange n'est pas une conspiration visant à mener les hommes à leur perte. Néanmoins, il serait par trop simple de prétendre qu'il soit une stratégie économique suffisante pour assurer le bien-être collectif. Si le libre-échange est une politique économique de substitution à l'intervention de l'État, il a un impact direct sur les sociétés. Et dans cette optique, il doit être supporté par un consensus social. Ce qui ne semble pas être le cas pour l'ALENA. Doit-on en conclure que les négociations sur les retombées sociales de l'intégration économique sont encore inachevées ?

Bibliographie

- Alliance for Responsible Trade, Citizens Trade Campaign et The Mexican Action Network on Free Trade (ART-CTC-RMALC), *A Just and Sustainable Trade and Development Initiative for North America*, 24 septembre 1993.
- Benessaïeh, Afef, «Le débat sur les effets sociaux du libre-échange», *Continentalisation*, Cahier de recherche 96-7, Septembre 1996.
- Canadian Environmental Law Association, *The Canadian Environmental Law Association: Annual Report 1993*, Toronto, CELA, 1993.
- Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CQOLE), *L'entente Mulroney-Reagan, on y perdrait au change*, Document de formation, mai 1988.
- Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CQOLE), *Danger, libre-échange. La politique sociale canadienne et le libre-échange*, décembre 1986.
- Congrès du Travail du Canada (CTC), *Remarques critiques sur l'aspect économique du projet d'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*, services techniques, 27 février 1992.
- Dillon, John, «51 Alternatives to NAFTA», dans Réseau canadien d'action (RCA), *Action Dossier, Setting a People's Agenda*, n° 39, 1993, p. 8-11.
- Faux, Jeff et Thea Lea, «The Road to North American Free Trade: Laissez-faire or a Ladder Up?», dans Mario F. Bognanno et Kathryn J. Ready (dir.), *The North American Free Trade Agreement, Labor, Industry and Government Perspectives*, Westport, Quorum Books, 1993, p. 97-115.
- Grinspun, Ricardo, «NAFTA and Neoconservative Transformation: The Impact on Canada and Mexico», *Review of Radical Political Economics*, vol. 24, n° 4, p. 14-29.

- Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), *A Quebec Perspective on Alternatives to Hemispheric Integration*, Québec, RQIC, 1995.
- Stanford, Jim, Scott Sinclair et Christine Elwell, *Social Dumping under North American free Trade*, Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives, 1993.
- Watson, William G., *Environmental and Labor Standards in the NAFTA*, Toronto, CD Howe Institute, 1994.
- Weston, Ann, *Free Trade with a Human Face? The Social Dimensions of CUSFTA and the Proposed NAFTA*, Washington D.C., Inter-American Development Bank, 1993.
- Zinser, Adolfo Aguilar, «Is There an Alternative? The Political Constraints on NAFTA», dans Victor Bulmer-Thomas, Nikki Craske et Monica Serrano (dir.), *Mexico and the North American Free Trade Agreement, Who Will Benefit?*, New York, St. Martin Press, p. 119-130.